

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 06 novembre 2025

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 06 novembre à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 29 octobre 2025.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Absent(e)s excusé (e)s : Marie-Pierre CLAINCHARD, Florent VILLET

Pouvoirs : Marie-Pierre CLAINCHARD donne pouvoir à Béatrice BAGOT, Florent VILLET donne pouvoir à Gaëtan JAMET

Secrétaire de séance : Véronique LHOMME

2025-11-06-09 Choix entreprise de travaux pour la création de 2 quais de bus

Dans le cadre du projet d'aménagement de 2 arrêts de bus aux abords de la Mairie, il est nécessaire de sélectionner l'entreprise qui sera en charge des travaux. Comme stipulé dans la convention de financement signée en mai 2025 avec la Région, les travaux consisteront en l'aménagement de 2 arrêts de car qualitatifs et multimodaux et leur mise en accessibilité ainsi que la sécurisation des abords.

Pour rappel, ce projet a fait l'objet d'échanges techniques entre la Commune et la Région et le projet définitif a été validé par l'Antenne de Vannes et la Direction des transports et des mobilités de la Région.

Les plans et l'estimatif ont été transmis aux entreprises de TP LEMEE, CHARIER et EIFFAGE. L'entreprise Eiffage remplissant les conditions de prix et de délai, il est proposé de la retenir pour un montant de 52 050 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'attribution des travaux à l'entreprise EIFFAGE ;
- autorise M le Maire à signer le devis de travaux ;
- autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS

La secrétaire de séance,
Véronique LHOMME



A large, stylized black signature of Véronique Lhomme, the secretary of the meeting.